

I.U.T.



Comptabilité approfondie et des sociétés

CONTRÔLE DU VENDREDI 4 JUIN 2010

Durée : 2 heures

Cours de M. Didier KLODAWSKI

Calculatrice et plan comptable autorisés

Les différentes parties sont indépendantes

Première partie : le 1^{er} juin 2009, la société Anonyme Bertrand se constitue au capital de 400 000 € divisé en actions de 10 €. L'actionnaire principal Monsieur Bertrand apporte un fonds commercial évalué à 250 000 €, un immeuble évalué à 221 000 € et un emprunt qui sera pris en charge par la SA de 100 000 €. D'autres actionnaires effectuent des apports en numéraire en complément. Les apports en numéraire sont libérés de moitié et sont déposés chez le notaire. Les apports sont effectivement effectués le 10 juin. Le notaire vire les fonds sur le compte de la société le 1^{er} aout et retient la somme de 1 200 €. Le 1^{er} décembre 2009, la SA appelle la deuxième moitié des apports en numéraire. La date limite de versement est le 30 décembre.

Travail (4 points)

I – Comptabilisez ces opération au journal de la SA Bertrand.

II – Rappelez les formalités de constitution des SA ne faisant pas appel public à l'épargne.

Deuxième partie : le 1^{er} juin 2010, la SA augmente son capital par émission de 20 000 actions de numéraire au prix unitaire de 16 €. La valeur de l'action avant augmentation de capital est de 22 €. La libération est totale.

Travail (4 points)

I – Enregistrez ces opération au journal de la SA.

II – Calculez la valeur du droit de souscription.

III – Montrez que personne n'est lésé par l'opération.

Troisième partie : les dirigeants souhaitent connaître la valeur de l'action au 31 décembre 2010. À cet effet, ils vous fournissent le bilan avant répartition.

Bilan au 31 décembre 2010

ACTIF				PASSIF	
Fonds commercial	245 000		245 000	Capital (Vn = 10 €)	600 000
Constructions	443 600	120 820	322 780	Réserve légale	21 730
I.T.M.O.I.	52 250	12 450	39 800	Autres réserves	54 000
Titres de participation	227 930		227 930	Report à nouveau	500
				Résultat	40 190
Stock de matières premières	18 970	300	18 670	Provisions pour R. et C.	1 800
Stock de produits finis	6 790		6 790		
Clients	14 470	240	14 230	Emprunts (1)	122 800
VMP	4 800		4 800	Fournisseurs	9 100
Disponibilités	100		100	Dettes fiscales et sociales	11 890
				Dettes sur immobilisations	19 890
Charges constatées d'avance	800		800		
Charges à répartir	1 000		1 000		
TOTAL	1 015 710	133 810	881 900	TOTAL	881 900

(1) Dont concours bancaires courants : 2 800

Les provisions pour risques et charges sont justifiées. Le taux des intérêts statutaires est de 3 %. Les dirigeants proposeront à l'assemblée générale de porter le prochain superdividende à 25 centimes par action et de doter le poste Autres réserves de 5 000 €. Les dirigeants estiment qu'il faut respecter le principe de prudence et considérer les charges constatées d'avance comme actif sans valeur. Fin décembre N, des experts ont réévalué certains éléments de l'actif :

	Estimation
Fonds commercial	287 930
Constructions	330 000
I.T.M.O.I.	81 280
Titres de participation	330 000
Stock de matières premières	19 000
Stock de produits finis	6 050
Clients	15 000
VMP	5 120
Disponibilités	100

Travail (8 points)

I – Procédez à la répartition du bénéfice de l'exercice 2010.

I – Calculez la valeur intrinsèque de l'action ex coupon (après répartition du bénéfice).

II – Calculez la valeur financière et la valeur de rendement au taux de 6,5 %.

Quatrième partie : la SA a réalisé un résultat fiscal de 50 270 € en 2008, 51 550 en 2009 et 56 791 € en 2010.

Travail (4 points)

Calculer les acomptes d'impôts sur les sociétés et la liquidation concernant l'IS 2010.